

Titre professionnel de Moniteur d'Atelier en milieu de travail protégé (TMA)

Référentiel de formation
et de certification validé
par la CPNE-FP le 18
janvier 2024

Formation inscrite au
niveau 4 du RNCP N°
39099 du 31 mai 2024

Certification délivrée par
la CPNE-FP OPCO Santé

Rentrée :
13 janvier 2025

Ouverture des
inscriptions :
1^{er} octobre 2024

Clôture des
candidatures :
6 décembre 2024

Durée de la formation :
13 mois

◆
441 heures de formation
théorique (en alternance
avec l'Eseis Strasbourg)
1 regroupement / mois

◆
980 heures de stage long
(chez l'employeur ou sur le
terrain de stage)

◆
105 heures de stage court
dans une autre structure

Horaires :
De 09h00 à 12h30
Et de 13h30 à 17h00

Modalité :
Présentiel

PRÉSENTATION DU MÉTIER ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les activités du Moniteur d'atelier s'articulent autour de trois grands axes :

- ➔ L'accompagnement des personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages,
- ➔ L'organisation et la conduite de la production de biens ou de services, l'animation d'une équipe en situation de production,
- ➔ Le soutien au développement, à la reconnaissance et à la certification des compétences professionnelles des personnes accompagnées.

Ces trois grands domaines d'activité s'exercent au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, interne et/ou externe à l'établissement, avec laquelle il coopère et communique par écrit et par oral, avec les moyens actuels y compris numériques. Le Moniteur d'atelier doit pouvoir articuler avec discernement les composantes de son activité en tenant compte de l'expression, des projets des personnes accompagnées, des engagements de l'établissement d'accueil, des objectifs d'inclusion et des impératifs de la transition écologique.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le Titre à finalité professionnelle correspond à un emploi de Moniteur d'atelier qui exerce principalement en milieu de travail protégé, en ESAT pour les trois quarts des emplois, et en EA. Le Moniteur d'Atelier (MA) peut se présenter aux épreuves d'admission du diplôme d'État d'Éducateur Technique Spécialisé (ETS) ou de tout autre diplôme exigeant un niveau baccalauréat (niveau 4).

PRÉ-REQUIS

Pour accéder à la formation, obligation de disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 70 heures dans cet emploi ou dans le secteur du travail protégé auprès des publics concernés.

MODALITÉS ET CONDITIONS D'ACCÈS

La formation est accessible en voie directe, en situation d'emploi, en apprentissage et par la voie de la VAE.

COÛT DE LA FORMATION

Les coûts sont variables en fonction du parcours défini lors du positionnement.

- ➔ Parcours complet : 5 953,50 €
- ➔ La formation est éligible au CPF



MODALITÉ D'ADMISSION POUR TOUS LES CANDIDATS

Un positionnement obligatoire est réalisé avant le début de la formation, composé :

- ➔ D'un test écrit en français
- ➔ D'un test en bureautique-informatique
- ➔ D'un entretien de positionnement avec le responsable de formation

Cette étape permet d'établir le plan individuel de formation du candidat.

Effectifs maxi :

16

(Candidatures retenues par ordre d'arrivée des dossiers complets)

LIEUX DE FORMATION :

A MULHOUSE :

PRAXIS :

*Site Schlumberger
4 rue Schlumberger
68100 Mulhouse

*Site Kennedy
22 avenue Kennedy
68100 Mulhouse

Responsable de formation :

Frédéric PANKUTZ

Contacts :

f.pankutz@praxis.alsace
s.audigier@praxis.alsace
03 89 33 20 00

A STRASBOURG :

ESEIS

12 rue Sédillot
67000 STRASBOURG

Responsable de formation :
Séverine KAAS

Contact :

severine.kaas@eseis-afris.eu
03 88 21 19 90

Partenariat :

PUGE Lorraine-Alsace
IRTS de Lorraine
ESEIS
PRAXIS

DISPENSE ET ALLÈGEMENT

En fonction de vos diplômes, certains blocs de compétences peuvent faire l'objet de dispenses étudiées pendant le positionnement.

INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est composée de formateurs et de professionnels choisis pour leur connaissance du métier de moniteur d'atelier, leur expertise au regard des thématiques abordées et pour leurs capacités à rendre concret les concepts théoriques développés.

CONTENU ET OBJECTIFS DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPÉTENCES

BLOC DE COMPÉTENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION
BLOC 1 : Accompagner les personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages en milieu de travail protégé	
<ul style="list-style-type: none">Le moniteur d'atelier accueille les personnes au sein de l'établissement, instaure une relation d'accompagnement, recueille leurs besoins et attentes afin de soutenir leur autodétermination et leur pouvoir d'agir.	1/ Entretien oral de 30 mn à partir d'un dossier synthétique guidé de 8 à 10 pages relatant une situation d'accompagnement vécue et présentée à un jury
BLOC 2 : Organiser, conduire la production de biens ou de services et animer une équipe en situation de production en milieu de travail protégé	
<ul style="list-style-type: none">Le moniteur d'atelier organise et conduit la production de biens et services correspondants aux engagements de l'établissement et aux demandes des clients, de façon à favoriser l'inclusion et l'autonomie des personnes accompagnées, en les associant et en tenant compte de leur projet professionnel.	2/ Entretien oral de 30 mn : - A partir d'un dossier de pièces professionnelles relatives à une production de biens ou de services organisées et conduite par le candidat. - Observation commentée de la pratique sur site en matière de sécurité et d'adaptation des postes de travail
BLOC 3 : Soutenir le développement des compétences professionnelles des personnes. Favoriser leur reconnaissance et l'accès à la certification professionnelle en milieu de travail protégé	
<ul style="list-style-type: none">Le moniteur d'atelier contribue à l'identification des besoins en développement des compétences professionnelles, à l'identification et à la construction des situations de travail apprenantes, à l'élaboration des parcours pédagogiques, à l'animation des séquences d'apprentissage au sein de l'établissement et en dehors, selon l'organisation mise en place.	3/ Entretien oral de 30 mn à partir d'un dossier synthétique guidé de 5 à 8 pages explicitant : - Une séquence d'apprentissage vécue par le candidat, - Sa contribution au processus de développement de compétences.

MODALITÉS D'ACCESSIBILITÉ

Notre école et différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. En ce qui concerne les autres types de handicap, nous sommes à l'écoute de votre projet et besoins. N'hésitez pas à nous contacter.